

Un tour au vignoble

VIGNOBLE CAVE « SCEA DES AUGUSTINS »

Cette structure créée en 2008 avait pour but de reprendre des vignes qui n'étaient plus exploitées afin de maintenir le potentiel de production de la Cave et de retransmettre ces vignes par la suite à des vignerons souhaitant s'installer ou s'agrandir.

En plus de la SCEA, avait été créés le GE des AGUSTINS et la CUMA des AUGUSTINS, deux entités nécessaires pour la gestion de la main d'œuvre et l'achat de matériel viticole.

Comme prévu et souhaité, une partie des vignes louées a déjà été cédée à des vignerons adhérents en 2016 et 2018.

La SCEA avait aussi pour but de réaliser des plantations de vignes avec des autorisations nouvelles ou issues d'arrachages.

Depuis 2012 elle a réalisé des plantations pour une surface de 11 ha, une partie a déjà été transmise à un JA en phase d'installation.

La SCEA remplit donc son rôle de « stabilisateur » et de « pépinière » au niveau du vignoble, avec pour but de transmettre et de servir de relais entre vignerons.

D'autres projets sont en réflexion avec des thématiques expérimentales (cépages résistants, cépages nouveaux, modes de conduite et biodiversité).

FORMATIONS ouvertes à tous :

- **Détermination de la date de vendanges** : une approche par la dégustation (après vendanges). Dégustation comparative par cépage et par date de récolte et connaissance de la gamme de produits de la cave.

- **Taille de la vigne** : associer pérennité du vignoble, rendement et qualité du raisin (hiver 2018/2019)

Rappels du fonctionnement de la plante, des différents modes de taille en fonction des objectifs rendement et produit, maladies du bois

=> **Contactez la responsable vignoble pour vous inscrire.**

EVOLUTION DES SURFACES , ARRÊT D'ACTIVITÉ...

En plus des formalités auprès des autres organismes (Douanes, France Agrimer, Chambre d'agriculture, CFE etc), un résumé rapide des démarches à faire auprès de la cave coopérative, dès validation de vos intentions :

- arrêt d'activité : prévenir la cave coopérative par écrit. Pour tout ce qui concerne les engagements et les parts sociales, contacter Gilles Lacoste au 05 58 44 42 31.

Appeler la Cave avant d'engager tout travaux d'arrachage, de plantation permettra de faire un point sur votre situation individuelle et vos engagements, pour mieux vous informer

- toute modification du parcellaire : arrachage, plantation, arrêt/prise fermage, achat, vente etc : prévenir la cave le plus tôt possible puis fournir DAT et CVI à jour pour mise à jour du référencement parcellaire. Analyse de sol avant plantation obligatoire en AOC (conseillée en IGP).

=> Pour ceux qui ne l'ont pas fait, merci d'apporter les documents justifiant de la réalisation des travaux de plantation (CVI mis à jour, copie du document « origine des droits », déclaration d'achèvement des travaux). A partir de ces documents nous pourrions déclencher le versement de la prime cave.

Rappel : aides délivrées par la Cave depuis 2012/2013 (viennent en plus des aides France Agrimer)

◊ Une prime de 2 500 € /ha pour toute plantation nouvelle via des droits de transfert.

◊ Une prime de 1 000 € /ha pour toutes plantations (restructuration ou nouvelle) de cépages prioritaires.

Cépages prioritaires : Sauvignon Blanc/Gros Manseng/Merlot/Colombard/Cabernet Sauvignon/Syrah

QUELQUES MOTS SUR LA RÉGLEMENTATION :

=> Arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytosanitaires et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime

=> Arrêté du 6 juin 2016 modifiant l'arrêté du 18 décembre 2008 relatif aux modalités de contrôle des pulvérisateurs à rampe et pour arbres et arbustes pris en application de l'article D. 256-28 du code rural et de la pêche maritime

-**Local phytosanitaire** : de façon à isoler les produits et à éviter la contamination de l'environnement en cas d'accident (étanche, verrouillé, consignes de sécurité, de quoi absorber matières polluantes...).

Extincteur : révision annuelle obligatoire. La cave coopérative organise une fois par an une journée de contrôle avec tarif préférentiel.

-**Remplissage/lavage/rinçage pulvérisateur**, tracteur : pas de rejet direct dans l'environnement. Sans installation adéquate sur l'exploitation, se rapprocher des aires de lavage collectives (Geaune, Bahus-Soubiran...).

-**Pulvérisateurs, pompes à désherber...** : contrôle obligatoire tous les 5 ans. La cave et la FEDE des CUMA organisent 2 sessions de contrôle par an (hiver) à Geaune. Dans l'intervalle, vous pouvez contacter la Fédération des Cuma Béarn – Landes – Pays Basque au 05 58 75 90 55.

-**Certiphyto** : obligatoire pour achat, manipulation, application etc des produits phytosanitaires. Pour le (re)passer si besoin, contacter par exemple la MFR d'Aire sur Adour 05 58 71 70 70.

En cas d'impossibilité de mise en conformité (fin de validité de Certiphyto, matériel obsolète etc), prévenir la cave coopérative afin d'étudier les solutions éventuelles.



Landais par Nature

Le mot du président, Pascal Chalandré

Comme évoqué dans le premier bulletin, après 10 années d'implication dans le développement durable, il était nécessaire d'évaluer notre niveau pour obtenir le label « Engagé RSE » et surtout connaître le chemin qu'il nous reste à parcourir. Ce Label nous permettra, je l'espère, d'avoir une reconnaissance par rapport à nos bonnes pratiques et d'élargir des opportunités de négociation commerciale. Nous sommes **très fiers** de vous annoncer que la Cave a obtenu le **NIVEAU 3** du label, faisant de nous une entreprise confirmée. Nous tenons à saluer l'implication de chacun d'entre vous au quotidien dans les démarches de qualité et de RSE. Il reste donc à poursuivre nos efforts pour atteindre l'exemplarité (niveau 4).

Comme tous les ans, notre métier est remis en cause par les aléas climatiques et la vérité tombe le jour des récoltes. L'année 2018 aura été inédite par la quantité d'eau cumulée depuis cet hiver jusqu'à la mi-juillet. Avec un joli débourrement favorisé par un début printemps ensoleillé, les autres périodes ont été sous pression constante. La vigilance contre le mildiou, le botrytis... a été quotidienne. Malgré nos efforts, le manque de rendement sera de l'ordre de 20%. La véraison est aléatoire suivant les cépages, les terroirs...

Je veux **vous encourager** à bien préserver cette vendange et à être efficace. Des raisins sains et mûrs sont la garantie d'un bon millésime. **Bonnes vendanges à tous!**

Le mot du Directeur, Régis Laporte

Notre Cave affiche toujours de belles ambitions et souhaite évoluer en permanence pour continuer à lutter dans un environnement de plus en plus concurrentiel et pour satisfaire aux exigences de plus en plus fortes de nos parties prenantes. Pour continuer à progresser, nos collaborateurs et salariés doivent être de plus en plus formés, accompagnés et épaulés.

Dans la vie d'une entreprise, il y a toujours des mouvements dans les équipes, des départs à la retraite, des souhaits d'évolution... Il conviendra donc d'engager une réflexion dans les semaines à venir sur les différentes missions accomplies en interne afin de définir nos besoins nouveaux en compétences et d'avoir un plan de formation ambitieux.

Nous serons également très attentifs aux conditions de travail dans l'entreprise pour améliorer encore celles-ci (après la modernisation des mises en bouteille et BIB avec les différents robots et l'actualisation du Document Unique). L'application de la Charte Ethique et Sociale en sera le socle avec ses valeurs et droits fondamentaux.

En début de vendanges une réunion sécurité sera réalisée avec le personnel de Chai, un exercice incendie est également programmé en fin d'année, une formation interne à l'œnologie pour le personnel du chai et conditionnement.

Nous venons tout juste de recevoir le résultat de l'audit RSE avec l'atteinte de l'objectif que nous nous étions fixés « Niveau 3, Confirmé ». Merci à tous pour votre implication au quotidien ! Le futur plan stratégique que le Conseil d'Administration doit bâtir cet hiver prendra appui sur les résultats de cet audit.

Nous ferons un point commercial plus précis dans la prochaine Newsletter, mais on peut d'ores et déjà indiquer que le Chiffre d'affaires sera stable cette année aux alentours de 6.3 millions d'euros avec de très belles réussites commerciales en GD et CHR région Sud-Ouest et de très belles progressions. Nos magasins de vente directe re-progressent en chiffre d'affaires et ont accueilli plus de visiteurs. Concernant les secteurs Export et France (hors Sud-ouest), le travail engagé n'est pas encore récompensé malgré les efforts. En 2019, ces secteurs devront nous permettre de nous développer. Ces progressions économiques sont nécessaires pour faire franchir un palier à la Cave tant commercialement que techniquement pour libérer de nouveaux moyens financiers.

Dans la continuité des travaux engagés sur la gamme en 2016 et 2017, nous allons poursuivre nos évolutions cet hiver afin de proposer une gamme encore plus complète à nos clients dès le printemps prochain.

Vignerons Landais

En Aban !

N°2 le 10/09/2018

Merci à toutes les personnes de la Cave des Vignerons Landais ayant participé à la rédaction de ce numéro!



Venez partager avec nous
l'ESPRIT de



Landais par Nature

La Cave labellisée « Engagé RSE »



Après évaluation complète de nos activités, AFNOR Certification nous a attribué le **niveau 3 dit « CONFIRMÉ »**. Cette réussite est d'abord la vôtre: salariés et coopérateurs s'engagent depuis près de 10 ans au quotidien pour l'environnement, la qualité, la sécurité et la convivialité. Cette évaluation a permis de mettre en avant de nouvelles pistes d'amélioration pour que nous puissions continuer à avancer sur la voie du développement durable. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour pérenniser notre engagement.

Du nouveau dans les équipes!

- Départ à la retraite de Jean BASTIAT le 1 mai 2018 après 40 années de présence à la Cave.
- Arrivée de Fanny DESPERT en mars 2018 et de Bastien SEMPE en juillet 2018 pour compléter les équipes techniques.
- Restructuration des équipes Chai avec les réaffectations de Eric ARRAGON et Dominique BIDORRET.
- Fin Septembre départ de Anne-Lise MARTINENT qui termine son contrat de professionnalisation de 1 an en QRSE dans le cadre de ses études d'ingénieur.
- Au niveau du GE des AUGUSTINS Corentin BOUIC et Mathieu DUGARRY ont terminé leur 2ème année de BTS et ont fini leur contrat d'apprentissage. Corentin poursuivra son travail au GE en CDI.
- Théo PROERES a rejoint l'équipe Vignoble du GE en contrat d'apprentissage BTS Viti-Oeno pour deux ans.

La Cave continue de se développer !

DELLA TOFFOLA

FILTRE TANGENZIALE DELLA TOFFOLA
A MEMBRANE CERAMICHE
MAGGIOR QUALITÀ

Le plan d'investissement 2018/2020 a débuté cette année avec d'ores et déjà l'achat du nouveau filtre tangential qui doit permettre de filtrer les vins en respectant encore plus la qualité des produits. En période de vendanges, il pourra filtrer les vins mais également les moûts de raisin et les bourbes. Le rendement de filtration sera ainsi doublé.

Des gains de temps, des économies d'eau et de terres de filtration en vue !

Est en cours également la rénovation de 2 cuvons souterrains pour augmenter notre capacité de stockage de 900hl. Ces cuvons rénovés permettront également un stockage dans des conditions thermiques parfaites pour une bonne conservation de la fraîcheur des vins.



En réflexion, la création d'une ombrière couverte de panneaux photovoltaïques au niveau du parking des salariés.

Les devis sont en cours de finalisation avec l'objectif de création de ces installations en 2019/2020.



- ⇒ Réduction émissions CO2 de 250 tonnes /an
 - ⇒ Production de 100 000 kwh soit 20% de nos consommations électriques.
- Cela permettrait d'augmenter notre zone couverte en protégeant mieux nos biens, d'améliorer nos pratiques notamment la gestion du froid l'été et de réduire notre facture d'électricité en anticipant également les hausses de tarifs.

Depuis 2012, la Cave a installé de nombreux panneaux photovoltaïques qui produisent annuellement près de **350000 kwh** avec l'objectif de couvrir un jour 100% de ses besoins en énergie. Une initiative qui s'inscrit dans notre démarche RSE.



Mars 2012 : GEAUNE

(Installation de panneaux par une société Extérieure qui loue la toiture, finance la centrale et revend l'électricité)

Réduction émissions CO2 de 500 tonnes /an
Production de 220 000 kwh



Avril 2016 : POUILLON

Réduction émissions CO2 de 25 tonnes /an
Production de 11 000 kwh



Avril 2016 : MUGRON CHAI

Réduction émissions CO2 de 250 tonnes /an
Production de 100 000 kwh



Mai 2018: MUGRON HALL

Réduction émissions CO2 de 25 tonnes /an
Production de 11 000 kwh/an

Calendrier des différents rendez-vous à venir :

- Cocktail déjeunatoire d'avant vendanges: Lundi 10/09 à la Maison des Vignerons à 12 H, à cette occasion nous accueillons Jean BASTIAT suite à son départ à la retraite.
- Portes ouvertes 13 et 14 octobre à l'occasion du salon du livre.
- En septembre/octobre: désensablement des barriques à Messanges, cuvée Expérience

Le Wine-Truck est de sortie!



Pour son inauguration, le Wine-Truck est allé aux fêtes de la Madeleine. Au programme, convivialité et festivité autour d'un bon vin Tursan.



A la découverte de nos vins cet été :



Pendant tout l'été, nous avons mené une campagne Radio NRJ et CHERIE FM avec de 9 spots de 10 secondes diffusés plusieurs fois par jour du 15 juillet au 20 août.



Communiquer l'été en radio une vraie bonne idée ...

Chaque semaine, plus de 109 500 auditeurs ont écouté NRJ et CHERIE et ont pu en apprendre plus sur nos vins du Tursan!



Un petit tour sur la côte:



Notre Magasin à Capbreton est enfin aménagé. Depuis son ouverture, il a enregistré une fréquentation croissante et assure notre présence sur la côte pour faire connaître nos vins auprès du plus grand nombre et améliorer nos ventes. Il fermera début novembre pour rouvrir au printemps 2019. **N'hésitez pas à y faire un tour!**

La Cuvée des naufragés a émergé!

Nos 1200 bouteilles ensablées en mars 2018 ont été désensablées ce 15 août, offrant une belle découverte aux touristes en vacances. Cet événement, véritable reflet de notre histoire landaise, est une belle vitrine pour nos vins.

La cuvée est en vente dès maintenant dans nos boutiques et dans les commerces de Biscarrosse. Nouvel ensablement prévu en mars 2019.



Soyons acteurs de notre territoire !



L'assemblage de la cuvée **Oh Cœur des Vignes** du millésime 2016 a eu lieu à Dax le 13 Aout 2018.

Un beau millésime qui sera mis en bouteille cet automne et disponible à la vente à partir du printemps prochain dès la fin du stock du millésime 2015.

Depuis 2014, la Cave des Vignerons Landais a apporté son soutien à hauteur de **14000 euros** en reversant une partie des recettes issues de cette cuvée à la Fondation Ferrasse venant en aide aux grands blessés du rugby.

Partenariats:

Cette saison encore, les partenariats traditionnels avec les clubs et associations ont été reconduits.

Ces partenariats permettent une mise en avant de nos vins tout au long de la saison (réceptifs match, après match, séminaires, festivals...).

Ensemble, véhiculons l'Esprit de Tursan !